

CAMILLE SEVRAY REJOINT L'AACC EN TANT QUE RESPONSABLE DE DÉLÉGATIONS

Paris, le 11 avril 2019 - **Camille Sevray rejoint les équipes de l'Association des Agences-Conseils en Communication (AACC) au poste de Responsable de Délégations.**

Elle gère les délégations Corporate, Digital, Publicité et Santé. Camille Sevray assure le déploiement de la mission de l'AACC de service et de défense des agences de communication, en cohérence avec les décisions et orientations de la direction et du Conseil d'administration de l'AACC.

Elle a pour mission la mise en œuvre de projets et actions rattachées aux délégations, est en charge de l'élaboration et l'organisation de leurs manifestations. Elle est également responsable de la prospection de nouveaux membres pour l'association.



Diplômée du Celsa (option Communication des entreprises et des institutions), elle a effectué son parcours dans la production audiovisuelle, à des postes de développement commercial et de direction de clientèle (Pikel, Reepost et Digital Vidéo). Elle a été également Responsable de la Communication de la Fondation Dauphine, après un début de carrière chez Sony France et Alcatel-Lucent.

Contact presse :

Lorraine Roncin | 01 47 42 27 26 | ironcin@aacc.fr

A propos de l'AACC

L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : talents, juridique, droit social, finance, développement et RSE. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC.

www.aacc.fr